



Accès au financement : le rôle du CGA

Pour optimiser leurs chances d'obtenir le financement dont elles ont besoin, les petites entreprises ont tout intérêt à adhérer à un centre de gestion agréé. Elles bénéficieront alors de tous les outils de diagnostic économique qui leur permettront de situer avec précision le niveau de leur activité par rapport au marché local, d'analyser leurs performances par rapport à la concurrence, de bien identifier leurs points forts et leurs points faibles. Autant d'informations chiffrées qui ne manqueront pas de rassurer le banquier.

Commentaire de Jean-Paul Leduey : «le CGA, grâce à la haute fiabilité de ses outils de gestion et de suivi de l'évolution du chiffre d'affaires, participe aussi à la crédibilisation des dossiers de demande de financement. Cela, en complément, bien entendu, de l'intervention des experts-comptables.»



«Stars et Métiers 2011» : Marie-José Lemercier

Esthéticienne à Fécamp, Marie-José Lemercier vient de recevoir le 3^{ème} prix du concours «Stars et Métiers 2011» pour le département de la Seine-Maritime. Elle est adhérente du CGA.

Organisé par le Groupe BRED-Banque Populaire et les Chambres de Métiers de l'Eure, du Calvados et de la Seine-Maritime, ce concours récompense, depuis 1978, les entreprises artisanales performantes dont la réussite est avérée par les résultats obtenus dans quatre domaines :

- > l'innovation technologique
- > la stratégie globale d'innovation
- > la dynamique commerciale
- > la dynamique en matière de gestion des ressources humaines.

La remise des prix s'est effectuée le 22 novembre dernier.



En bref... Normandie-marchande.com vous attend

Créé par le CGA de Haute-Normandie, ce portail est, depuis 11 ans, à la disposition des adhérents pour se faire connaître. Le coût de la présence sur Normandie-Marchande.com est compris dans la cotisation annuelle. Les adhérents y trouveront aussi des liens utiles pour la gestion au quotidien de leur entreprise (social, fiscal, économique, etc...). En d'autres termes, ce portail vous attend...

La dématérialisation, ça marche !

Au cours de l'année 2010, au CGA de Haute-Normandie 7 829 déclarations fiscales Bénéfices Industriels et Commerciaux dont 7 281 ont été reçues par télétransmission. Ces dernières représentent 93 % des déclarations fiscales reçues contre 77,3 % l'année précédente.

On peut constater la réussite de la dématérialisation des déclarations fiscales.

12 238 heures de formation

La mission formation est l'une des plus importantes du CGA de Haute-Normandie. L'an dernier 1 742 participants en ont profité grâce aux 199 séances de formation/information mises en place, représentant 12 238 heures de formation stagiaires.

Le top 5 des formations suivies est le suivant :

- Les formations à caractère générales : 25 %
- Les formations à l'informatique : 25 %
- Les formations juridiques : 11 %
- Les formations «métiers» : 10 %
- Les formations à la communication : 9 %

Tout le monde est concerné : les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les prestataires de services. Les salariés et les conjoints peuvent aussi en bénéficier.

Point important, le coût des formations est compris dans le coût de la cotisation annuelle ; à ce prix-là, on aurait tort de s'en priver. Pour toute précision : Patricia Cargnello : 02 35 63 57 99 - patricia.cargnello@cgarhn.org

Les numéros 1 de la formation

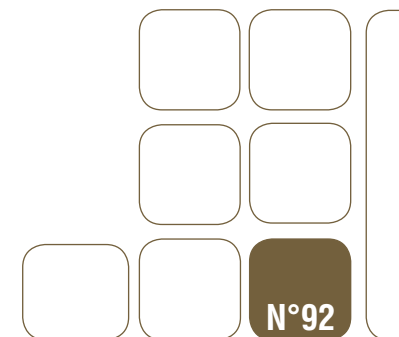
Lors de l'assemblée générale du 5 décembre, deux adhérents du CGA de Haute-Normandie ont été mis à l'honneur en raison de leur assiduité aux sessions de formation du centre :

Il s'agit de : Francine Duponchel, alimentation générale à Forges les Eaux ; elle a suivi 28 formations représentant 227 heures en trois ans. Patrick Delamare, transporteur à Rouen ; il a suivi 40 formations représentant 277 heures depuis 2009. Tous deux considèrent que leur propre formation est un investissement nécessaire au bon développement de leur entreprise.



La Lettre d'information

Centre de Gestion Agréé Régional de Haute-Normandie



Janvier 2012

Conçu en Haute-Normandie :

Gest@web : le nouveau logiciel de gestion attendu par les agriculteurs

«Gest@web» est un logiciel innovant qui permet de calculer les prix de revient des productions agricoles, directement, à partir de la comptabilité. Maintenant l'agriculteur peut, lui-même, et sans attendre son bilan, calculer le détail de ses coûts pour chacune de ses productions. Ce logiciel a été conçu par François Boutin, expert-comptable à Aumale, responsable du «Département Agricole» du CGA de Haute-Normandie, avec le concours des équipes du centre.

Cet outil pratique permet aux agriculteurs de répondre facilement à des questions importantes comme :

- > À quel prix dois-je vendre ma tonne de blé, mon kilogramme de viande, mon hectolitre de vin... pour être rentable ?
- > À quel prix faut-il négocier le litre de lait avec les industriels ?
- > Où sont mes marges de progression dans la gestion de mon exploitation ?

C'est une aide précieuse et décisive pour optimiser la gestion des exploitations agricoles.

Les caractéristiques de Gest@web sont les suivantes :

- > 100 % web, on peut l'utiliser sans aucun investissement, sur le réseau Internet. Le logiciel ne s'achète pas, mais fait l'objet d'une redevance annuelle de l'ordre de 50 € HT.
- > Gest@web calcule les prix de revient des productions de l'année de la récolte et permet à l'agriculteur de prendre immédiatement les bonnes décisions.
- > C'est un logiciel collaboratif et interactif : l'agriculteur, l'expert-comptable et le Centre de Gestion Agréé travaillent ensemble pour obtenir rapidement et au moindre coût, des résultats fiables et pertinents.

D'autres avantages sont à souligner :

- > Pas de problème d'installation.
- > Une disponibilité 24 h sur 24, 7 jours sur 7, en tout lieu.
- > Une présentation claire, facile d'accès, avec des pages d'écrans conviviales et intuitives.
- > Un logiciel puissant qui s'adapte à pratiquement toutes les situations de production.

Comme le dit François Boutin, «pour un prix extrêmement modique, ce nouvel outil de gestion permet de réaliser des gains substantiels dans les exploitations agricoles». En d'autres termes, on aurait tort de se en priver...

L'intérêt de Gest@web ne se limite pas aux 900 agriculteurs adhérents du CGA de Haute-Normandie. Bien au contraire. Il s'adresse à tous les agriculteurs français et le CGA de Haute-Normandie mobilise la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles (FCGAA) regroupant 78 centres de gestion agréés pour le faire connaître et le diffuser auprès de leurs 37 000 agriculteurs adhérents.

Pour tous renseignements, les agriculteurs intéressés, ainsi que les experts-comptables, doivent contacter leur centre de gestion agréé qui leur donnera toutes les précisions nécessaires. Ils peuvent également envoyer un e-mail à info@gestaweb.org, ou aller sur le site gestaweb.org.

Récompense nationale :

Les «Ailes de bronze» de Gérard et Fabrice Poixblanc

La Fédération française des Centres de Gestion Agréés (FCGA) vient d'attribuer à Gérard et Fabrice Poixblanc, carrossiers à Préaux (76), les «Ailes de bronze de la TPE 2011». Ce trophée récompense chaque année les chefs d'entreprise les plus dynamiques.

Créé, il y a 17 ans par la FCGA, les «Ailes de la TPE» est l'un des trophées les plus prestigieux pour les très petites entreprises commerciales et artisanales françaises. Il contribue à promouvoir l'image des TPE, et à reconnaître, parmi les adhérents des Centres de Gestion Agréés, les plus «méritants» d'entre eux.

Cette année, Gérard et Fabrice Poixblanc, père et fils, et dirigeants de la Carrosserie Prestige Auto à Préaux (76), ont reçu «Les Ailes de bronze de la TPE 2011». Le jury n'a pas seulement voulu saluer le savoir-faire de ces artisans-carrossiers qui emploient 8 professionnels ; il a surtout souligné l'importance et la qualité de leur politique de formation.

Tous les salariés de Prestige Auto bénéficient en effet d'un audit pédagogique réalisé par le GNFA (l'organisme de formation du secteur) pour identifier leurs besoins. Le diagnostic débouche ensuite sur la mise en place d'un plan de formation sur trois ans pour chacun des employés. Ajoutons que sur 3 carrossiers, 2 sont d'anciens apprentis formés et embauchés par l'entreprise.

Gérard et Fabrice Poixblanc sont adhérents du Centre de Gestion Agréé de Haute-Normandie, Jean-Paul Leduey, son président, ne cache pas sa satisfaction : «ces chefs d'entreprise ont fait de la formation l'un des vecteurs de leur réussite...».

À connaître :

Les ARACS du Département de la Seine-Maritime

Président du Département de la Seine-Maritime, Didier Marie considère que « les très petites et moyennes entreprises artisanales et commerciales contribuent à la création d'emplois de proximité et de faible qualification. D'où l'importance des avances remboursables au commerce et à l'artisanat (ARACS) mises en place afin de faciliter l'accès des TPE au système bancaire traditionnel ». Le 17 octobre dernier, la commission permanente du Département de Seine-Maritime a ainsi décidé d'accorder un total de 72.676 € d'ARACS à 7 commerces seinomarins.

Qui sont les bénéficiaires de l'ARACS ?

Toutes les entreprises artisanales inscrites au Répertoire des Métiers et/ou au Registre du Commerce et des Sociétés qui ont au moins deux années d'activités, au plus 10 salariés à temps plein et un chiffre d'affaires de plus d'1 M€.

Quels sont les investissements éligibles ?

Sous certaines conditions, les investissements en matériel et les investissements immobiliers.

Quel est le taux d'intervention ?

Plancher d'investissement de 7500 €

Un taux de 40 % du montant de l'investissement plafonné à 50 000 €
Montant de l'avance remboursable sans intérêt de 3 000 à 20 000 €.

Contact : Hôtel du Département - Rouen - tél : 02 35 03 55 55

> Edito

JEAN-PAUL LEDUEY, RÉÉLU À LA TÊTE DE VOTRE CGA.

Lors de l'assemblée générale du 5 décembre à l'Opéra de Rouen, Jean-Paul Leduey a été réélu président du CGA de Haute-Normandie.

Devant l'ensemble des participants, il s'est félicité de la capacité d'adaptation du centre de gestion qui a vécu, au cours des derniers mois, plusieurs évolutions importantes :

- > la réforme du rôle des O.G.A. (Organismes de Gestion Agréés) ;
- > la mise en place du contrôle de la TVA ;
- > la mise en œuvre de la dématérialisation totale ;
- > l'établissement du compte-rendu de mission adressé aux services des impôts des entreprises.

Tout cela en bonne intelligence avec les institutions publiques, la profession comptable et les adhérents.

« Nous avons trois grandes missions, a-t-il expliqué :

- > assurer la survie et la pérennité de notre CGA pour garantir un service de qualité aux entreprises qui nous font confiance ;
- > s'imposer comme organisme incontournable sur les enjeux fiscaux des TPE agricoles, commerciales, artisanales et de services ;
- > développer l'assistance aux entreprises, vocation première de notre CGA, dans les domaines de la formation, de la gestion, des technologies numériques, de la prévention des difficultés, de la préparation de la transmission... »

Pour les remplir, le rayonnement du CGA est un atout important :

- > Rayonnement national : Jean-Paul Leduey participe activement aux travaux de la Fédération des Centres de Gestion Agréés et de la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles.
- > Rayonnement régional : le CGA travaille régulièrement avec la Banque de France, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les syndicats patronaux... bref, avec tous ceux qui, à un titre ou à un autre, accompagnent le développement des TPE.

L'efficacité du CGA réside aussi dans la qualité de ce maillage.

Conclusion du président Leduey : « Je ne voudrais pas finir mon propos sans mettre l'accent sur l'intérêt général qui anime l'ensemble de nos élus qui accomplissent cette tâche grâce au soutien sans faille de toute l'équipe des permanents... ».

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS FORMATION

> Spécial Agriculteurs

L'ASSURANCE MULTI PERIL : sécheresse, excès d'humidité, gel, inondation ...

Comment sécuriser votre revenu contre les aléas climatiques d'intensité et de fréquence de plus en plus importantes pour un coût dérisoire par l'extension de vos contrats d'assurance existants ?

Présentation des trois niveaux de protection pour l'exploitant, les éléments couverts par le contrat, le capital assuré, les franchises, les obligations du souscripteur, l'expertise, les simulations.

Public : Conseil agricole, agriculteur
Animation : Cabinet d'expertises spécialisé en agriculture Forges-les-Eaux : jeudi 9 février 2012 - 9h30-16h30
Repas : 18 €

À savoir : caution obligatoire de 20 €, retournée en fin de formation.

> Spécial prêt-à-porter

CONSEILLER SUR MESURE

Proposer un nouveau service qui permettra de développer les ventes, fidéliser la clientèle, vous démarquer de la concurrence, professionnaliser votre conseil.

Acquérir les compétences pour réaliser un conseil sur mesure adapté à la personnalité, la morphologie, la typologie et les besoins de vos clients.

Public : Professionnel du prêt-à-porter

Animation : Agnès Ceccarelli, consultante professionnelle en image

Évreux : lundi 20 février 2012 - 9 h 00-17 h 30

Le Havre : lundi 11 juin 2012 - 9 h 00-17 h 30

Rouen : lundi 18 juin 2012 - 9 h 00-17 h 30

Repas : 18 €

À savoir : caution obligatoire de 20 €, retournée en fin de formation.

> Vous démarquer de vos concurrents

CAN I HELP YOU ?

Rafraîchir vos connaissances de la langue anglaise pour vous amener à communiquer de façon simple et efficace dans les situations les plus courantes (rencontres d'interlocuteurs étrangers, voyages, demandes d'informations, explications simples).

Ce stage ne s'adresse pas aux débutants. Il pourra être personnalisé en fonction du nombre de participants. Approche pratique de la langue où la priorité est donnée à la communication orale.

Un test préalable à votre inscription permettra de mesurer le niveau de chacun.

Public : tout professionnel souhaitant communiquer en anglais.

Animation : Inliguo

2 horaires à votre choix (à confirmer)

Rouen, Pont-Audemer, tous les lundis de 10h à 12h ou 16h à 18h

Stage de 20 heures sur 10 semaines

Groupe de 8 personnes

À savoir : participation aux frais de formation : 80€ TTC.